

LOISIRS, SPORT, CULTURE

Le Parcours d'Accompagnement Individualisé vers les Pratiques Sportives (PAIPS)

Le Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre-et-Loire est à l'initiative d'un nouveau dispositif : le Parcours d'Accompagnement Individualisé vers les Pratiques Sportives (PAIPS).

Les objectifs du PAIPS : un accompagnement individualisé

Issu d'une réflexion nationale, ce dispositif vise comme objectifs principaux :

- Permettre à des personnes en situation de handicap ou porteuses d'une maladie chronique d'avoir accès à une pratique d'activité physique et sportive.
- Partir de la demande individuelle d'une personne et l'accompagner vers une structure sportive adaptée à son projet personnel.

La transversalité, un intérêt majeur du dispositif

Une multitude d'acteurs institutionnels est aujourd'hui engagée dans le développement du Sport et Handicap et du Sport-Santé. L'un des défis du PAIPS est de créer des liens forts et durables entre ces partenaires, en partant du principe que l'intégration se réfléchit sur le long terme et de façon concertée.

Pour répondre aux objectifs du PAIPS, il s'agira également de développer et faire évoluer l'offre sportive adaptée.

Le recrutement d'un chargé de mission

Pour mener à bien ce projet, le Ministère des Sports a contribué financièrement au recrutement d'un chargé de mission ayant en charge la mise en place et le suivi du dispositif PAIPS.

C'est l'association Sport Anim 37, déjà engagée dans le Sport Santé, qui est la structure employeur. Basée à la Maison des Sports à Parçay-Meslay, un des objectifs de SA37 est de contribuer au développement d'animations sportives sur le département d'Indre et Loire.

Steeve Saint-Albin, recruté au 1er septembre dernier comme chargé de mission PAIPS, en lien avec l'ensemble des partenaires mobilisés, est à votre disposition pour répondre aux demandes d'accompagnement vers des pratiques d'activités physiques adaptées.

Contact : Sport Anim 37 - 09 82 37 04 10
sportanim37@gmail.com

Concours de bande dessinée : 17^e édition

Ce concours est organisé par l'association « L'hippocampe », en partenariat avec le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême. Il est ouvert aux jeunes et aux adultes en situation de handicap de toute l'Europe, en individuel ou en collectif.

Le thème cette année est « Les animaux aux Jeux Olympiques raconte en BD ».

La date limite d'envoi pour remettre les œuvres est fixée au 15 décembre 2015. Les BD (2 planches) doivent être envoyées par courrier à MAS « Le Lagon », concours de BD, Impasse de la Combe Cailloux, 16800 Soyaux.

Un jury national désignera ensuite les meilleures bandes dessinées et attribuera des « Hippocampe » en individuel et en collectif ainsi que des « Hippocampe d'Or ». Enfin, une journée sera entièrement consacrée aux heureux lauréats lors de la remise des prix, dans le cadre prestigieux du Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Renseignements au 02 47 26 27 52
ou sur www.hippocampe-culture.fr

EMPLOI ET FORMATION

Semaine Pour l'Emploi des Personnes Handicapées du 16 au 22 novembre 2015

L'AGEFIPH a choisi le thème « Handicap et emploi, nouveaux métiers, nouveaux horizons » pour mettre en avant les nouveaux métiers. Nouveaux car émergents sur le marché de l'emploi ou accessibles à davantage de personnes handicapées du fait d'innovations techniques, pédagogiques ou partenariales. Un recueil de témoignages permettra leur mise en valeur.

Pour plus d'informations :
centre@agefiph-asso.fr

« Mon handicap, les métiers du possible »

Une soirée est organisée par Cap Emploi à destination des entreprises et des partenaires. Une projection de films courts sera l'occasion, pour des professionnels en situation de handicap, de montrer leur savoir-faire.

La projection sera suivie de témoignages et d'un échange entre les participants sur le thème « Mon handicap, les métiers du possible ». Elle aura lieu le lundi 16 novembre de 18h à 20h dans les locaux de l'ARPS Handi emploi, 45 rue du mûrier, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

Contact : SEGRET Patricia - 02 47 85 30 38
psegret@capemploi37.com

« Entreprise et handicap : Transformez l'essai ! Passez de l'obligation à l'opportunité. »

ALThER 37 et ARPS HANDI EMPLOI organisent une table ronde – Cocktail sur l'obligation d'emploi et les solutions

concrètes existantes pour les employeurs. Les entreprises de 20 salariés et plus, les entreprises dont l'effectif approche du seuil des 20 salariés, sont invitées à participer le jeudi 19 novembre de 17h30 à 19h dans les locaux de Cap Emploi à Saint-Cyr-sur-Loire.

Dans le cadre de la loi Macron, des Travailleurs Indépendants reconnus Travailleurs Handicapés viendront présenter leur activité et apporteront leur témoignage à contre-courant des stéréotypes sur le handicap.

Des professionnels spécialisés, des prestataires de l'Agefiph, des représentants du secteur adapté-protégé seront présents pour répondre aux questions et proposer un accompagnement, aux entreprises, dans la recherche de solutions adaptées.

Contact :
Nathalie Breuillet - 02 47 85 30 94
nbreuillet@alther37.com

Un nouveau métier à l'entreprise adaptée du Foyer de Cluny

Depuis juin 2015 l'entreprise adaptée de Ligueil a créé un service de surveillance de nuit pour ses foyers de vie. Sept salariés, et bientôt douze prévus, ont bénéficié d'une formation interne de deux semaines. Des recrutements extérieurs ont été effectués via Cap emploi notamment. Pour le personnel sans formation sociale une formation à l'ITS de Tours est prévue.

Ce projet innovant a été construit en collaboration avec l'Unité Territoriale 37 de la DIRECCTE.

Association Foyer de Cluny
02 47 59 64 01 - foyerdecluny@voila.fr

VIE DES ASSOCIATIONS

Permanences associatives à la MDPH



Le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF)

Il organise deux permanences mensuelles dans les locaux de la MDPH pour les accompagnements et les suivis individuels, sur les questions relatives à la vie sociale, affective et sexuelle en direction : des personnes en situation de handicap, des familles, des auxiliaires de vie, des accompagnants de la personne en situation de handicap. Ces permanences ont lieu de 14 h 30 à 16 h 30.

- Vendredi 27 novembre
- Mercredi 9 décembre

Contact : MFPF, 10, place Neuve, 37000 Tours - 02 47 20 97 43
mfpf37@wanadoo.fr

L'Association France Spondyloarthrite (AFS)

Prochaine permanence d'accueil et d'écoute ouvertes aux malades et à leurs proches, de 14 h à 16 h 30.

- Vendredi 20 novembre
- Vendredi 11 décembre

Contact :
Jean-Christophe Gauvrit - 02 47 26 19 98

Le Comité Départemental Handisport (CDH) 37

Le CDH informe les adultes, ou les parents d'un enfant, en situation de handicap moteur et/ou sensoriel, ainsi que les personnes valides ayant la possibilité de pratiquer une activité sportive de loisir ou de compétition. Permanences de 14h à 17h.

- Jeudi 19 novembre
- Jeudi 10 décembre

Maison des sports, Rue de l'aviation, 37210 Parçay-Meslay - 02 47 29 11 25



⇒ lettre MDPH n°29 / novembre 2015



LA LETTRE DE LA MDPH

Lettre MDPH n° 29 / novembre 2015

À LA UNE

La MDPH déménage

La MDPH traverse la rue pour aménager dans de nouveaux locaux situés au 38 rue Édouard Vaillant.

Les bureaux situés au 9^e et une partie du 8^e étage permettront d'accueillir 40 professionnels

aux métiers variés (agents d'accueil, instructeurs et agents administratifs, médecins, travailleurs sociaux, ergothérapeutes, référent insertion professionnel, enseignant spécialisé).

Les missions mises en œuvre sont les suivantes :

► L'accueil du public et son information : le nouvel espace d'accueil situé en rez de chaussée, permettra d'accueillir le public de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

► L'évaluation des besoins de compensation : cette évaluation est réalisée par les professionnels de la MDPH ainsi que de nombreux partenaires qui participent aux équipes pluridisciplinaires. Ils élaborent un plan personnalisé de compensation qui permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins identifiés.

► L'attribution des droits et prestations par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). En 2014, 37 000 décisions ont été prises (82% concernant les adultes et 18% les enfants) pour les prestations suivantes :

- 29% de cartes (7531 cartes d'invalidité, 3152 cartes européennes de stationnement)
- 27% de Reconnaissance à la Qualité de Travailleur Handicapé et d'Orientation professionnelle (5236 RQTH, 4882 orientations professionnelles)
- 17% d'allocations (5 172 allocations adultes handicapés, 1183 allocations d'éducation pour l'enfant handicapé)
- 7% de Prestation de Compensation du Handicap (2759 PCH)
- 3% de décisions relatives à la scolarisation (446 orientations scolaires, 794 aides humaines de scolarisation)
- 3% d'orientations en établissement ou service médico-social pour enfants (546 en établissements, 546 en SESSAD, 109 amendements creton)
- 3% d'orientations en établissement ou service médico-social pour adultes (711 en établissements, 303 en SAVS).

► Le suivi du plan d'aide : ce suivi nécessite une étroite collaboration entre la MDPH et de nombreux partenaires. Un accent particulier a été mené en Indre et Loire afin d'assurer le suivi des orientations en établissements et services médico-sociaux et le suivi des plans d'aide des personnes bénéficiaires de la PCH.

INFORMATIONS MDPH

⇒ ADRESSE

38, rue Édouard-Vaillant
CS 14233 - 37042 TOURS CEDEX 1
Tél : 02 47 75 26 66 - Fax : 02 47 75 26 38
Mail : info@mdph37.fr - Site : www.mdph37.fr

⇒ HEURES D'OUVERTURE

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Un numéro de téléphone unique : 02 47 75 26 66 de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h



EDITORIAL

Le 16 novembre 2015, la MDPH intègre de nouveaux locaux laissés vacants par l'Éducation Nationale au 38 rue Édouard Vaillant. Propriété du Conseil départemental, ces locaux seront mis à disposition, à titre gracieux, auprès du GIP MDPH.

Au-delà des économies réalisées, le Conseil départemental a souhaité profiter de cette occasion pour améliorer l'accueil du public de ses directions sociales et de la MDPH.

Ainsi, un accueil commun à l'ensemble des directions sera organisé, au rez-de-chaussée du 38 rue Édouard Vaillant. Cet accueil de premier niveau permettra d'apporter une réponse rapide aux usagers et de limiter les délais d'attente.

Ils pourront ensuite être orientés, en fonction de leurs besoins, vers les conseillers d'informations de la MDPH ou les autres directions, pour un accueil plus approfondi.

Avec une moyenne de 70 accueils par jour (et des pics pouvant aller jusqu'à une centaine), les anciens locaux de la MDPH étaient devenus trop étroits. C'est pourquoi, l'accent a été mis sur l'aménagement d'espaces adaptés à l'accueil du public atteint de handicap, garantissant à la fois les besoins de confidentialité et de sécurité du personnel. Les aménagements réalisés répondent aux normes d'accessibilité et des places de parking réservées aux personnes handicapées sont prévues. Je souhaite que ce projet facilite les démarches des usagers auprès de nos services et contribue à donner une image de l'administration plus humaine.

Nadège Arnault
Vice-Présidente du Conseil Départemental
En charge des affaires sociales



ENFANCE

Politique d'intégration des enfants handicapés dans les lieux d'accueil en Indre-et-Loire

« Comme tous les parents, ceux d'enfants en situation de handicap, sont confrontés au problème de l'accueil de leur enfant, lorsqu'ils envisagent de reprendre une activité professionnelle, de disposer de temps libre pour engager des démarches ou simplement de favoriser la socialisation et l'inclusion de leur enfant dans la collectivité. »

Le Pôle Ressources Handicap, composé d'éducatrices spécialisées, propose un accompagnement aux parents qui recherchent un mode de garde adapté à leur enfant et aux professionnels (assistantes maternelles, structures petite enfance et accueil de loisirs) qui vont l'accueillir.

Ce pôle est porté par la CAF, la Fédération APAJH 37 (Fédération des Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés) et ACHIL (Association des Crèches et Haltes garderies d'Indre-et-Loire) Une charte pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique a été signée le 13 décembre 2014, par des partenaires politiques, institutionnels, associatifs du département.

Contact :

Le pôle ressources : *Christelle Bernard - 06 73 24 73 68*
pole.ressources@achil.fr ou *Sonia Pareux - 06 24 21 02 77*
pole.ressources@apajh37.org

Un pôle ressources pour les situations d'inclusion scolaire problématiques

Suite à la signature de la convention par la fédération APAJH au niveau national avec le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des Affaires Sociales, l'association APAJH d'Indre-et-Loire a souhaité décliner celle-ci dans le département.

Au regard des missions de ses établissements et des partenariats déjà opérationnels, l'association a fait le choix d'élaborer un projet de Pôle ressources pour les situations d'inclusion scolaire problématiques.

Les échanges avec la Direction Académique ont permis de fixer le cadre de ce projet.

La MDPH et les professionnels spécialisés de l'Éducation Nationale dans l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap que sont les enseignants référents (ERESS), les psychologues scolaires et les médecins scolaires ont été rencontrés. Ces différents échanges ont permis de définir le processus d'alerte et le ciblage des situations concernées.

Il est important de rappeler que les ressources internes à l'Éducation Nationale doivent être les premières à être mobilisées et que les dispositifs de soins déjà engagés sont à solliciter avant tout ; le pôle ressource intervenant uniquement sur les situations de blocage ou de crise jugées problématiques par les partenaires et nécessitant l'intervention d'un tiers.

Le correspondant APAJH ne peut être contacté que par les Enseignants Référents, l'Inspection ASH et la Santé scolaire, la MDPH ou les parents et ce uniquement par courriel (*c.rouleaud@apajh37.org*). Le correspondant doit entrer en contact avec le demandeur dans les 48 heures.

Une classe ABA à Tours

Fondée en 2004, l'association Agir et Vivre l'Autisme gère un réseau national de 9 établissements expérimentaux.

L'établissement ABA de Tours, ouvert depuis avril 2015, a pour mission principale d'accompagner dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé (approches comportementales), 10 enfants, âgés de 2 à 16 ans, souffrant de trouble du spectre autistique, et orientés par la CDAPH. Il est installé à Tours-Nord, dans les locaux désaffectés de l'ancien collège Paul-Valéry. Le projet éducatif, développé en collaboration étroite avec les familles, vise à enseigner les interactions adaptées entre l'enfant et les autres, en matière de communication, d'imitation et d'usages sociaux. Il s'appuie sur les motivations de l'enfant et permet de lui donner des repères, dès l'âge de deux ans.

Il est basé sur une stimulation intensive et ludique où chaque enfant est accompagné par un intervenant formé et spécialisé. Pour ce faire une équipe pluridisciplinaire a été mise en place composée de psychologues ABA et d'éducateurs accompagnés par des intervenants extérieurs (orthophoniste...)

Établissement expérimental A.B.A - 10 avenue de Bois Aubry 37100 Tours - 06 02 28 50 44

Favoriser l'inclusion sociale et la scolarisation des enfants avec autisme ou autres troubles du développement

Le Pôle Enfance de l'ADAPEI d'Indre et Loire a ouvert depuis septembre 2014, une Unité d'Enseignement Maternelle accueillant 7 enfants autistes âgés de 3 à 6 ans, suite à une orientation prononcée par la CDAPH.

Une convention constitutive de la création de cette unité d'enseignement a été signée par le rectorat, l'agence régionale de santé (A.R.S.) et l'association ADAPEI 37, dans le cadre du troisième plan national autisme (2013-2017).

Cette classe est implantée dans l'école maternelle Vigny Musset à Tours. Les élèves bénéficient, sur une unité de lieu et de temps, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques. L'unité d'enseignement associe enseignant spécialisé, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) et professionnels médico-sociaux (éducateurs et thérapeutes). L'objectif consiste à améliorer les compétences des enfants dans tous les domaines : la communication et le langage, les interactions sociales, l'autonomie dans les activités quotidiennes... au bénéfice des apprentissages scolaires. L'équipe médico-sociale évalue les besoins de chacun afin de mobiliser les outils et méthodes adéquats : proposition de consigne soutenue par des photos, des pictogrammes, des illustrations gestuelles... L'inclusion se fait de manière progressive.

Les enfants partagent la cour de récréation, déjeunent à la cantine scolaire et font preuve de respect et de compréhension. C'est donc un enrichissement mutuel qui s'opère dans la cour de récréation. La scolarisation précoce implique d'agir dans l'environnement familial en proposant des aides. La démarche basée sur une étroite collaboration, favorise la généralisation des apprentissages et met en œuvre un soutien concret pour les parents dans le quotidien.

Direction, IME Tilleuls à Chambray les Tours - 02 47 36 05 00

CÔTÉ CITOYENNETÉ...

Décret du 3 avril 2015 relatif à la durée d'attribution de l'Allocation adulte handicapé :

L'allocation adulte handicapé (AAH) est accordée :

- Aux personnes ayant un taux d'incapacité supérieur à 80%. La durée d'attribution est fixée à 5 ans.
- Ou aux personnes ayant un taux d'incapacité compris entre 50 et 75% et ayant une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi (RSDAE). La durée d'attribution a été fixée à 2 ans en 2011.

Le décret du 3 avril 2015 permet, sur décision motivée de la Commission des Droits et de l'Autonomie, d'étendre de 2 à 5 ans la durée d'attribution de l'allocation adulte handicapé. Toutefois, il s'agit d'une dérogation qui ne peut être accordée que si le handicap et la RSDAE (restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi) ne sont pas susceptibles d'une évolution favorable au cours de la période d'attribution.

Plan Aphasie : l'aide aux aidants

Le 14 novembre, de 14h à 17h, à l'Hôtel Mercure de Joué-lès-Tours : un après-midi d'information pour les aidants de personnes aphasiques. Cette réunion est financée par la CNSA. Un médecin, deux orthophonistes, un psychologue, un membre d'une association de personnes aphasiques et un représentant de la MDPH y présenteront l'aphasie, ses causes et ses conséquences en termes de communication et de qualité de vie pour les aidants. Un débat avec la salle suivra et des brochures seront distribuées.

L'objectif : présenter aux aidants l'action des associations de personnes aphasiques, l'offre de services de la MDPH et surtout les 2 formations organisées début 2016 à Tours : une formation animée par des orthophonistes pour améliorer la communication et une formation animée par des psychologues sur les répercussions psychologiques du rôle d'aidant. Ces formations sont gratuites.

Informations sur le site www.fno.fr et inscriptions par mail (elisecarnes2@orange.fr) ou par téléphone au [06 70 12 52 39](tel:0670125239).



ÉCHO DU MÉDICO-SOCIAL

Un ESAT à Chambray les Tours

L'ESAT de l'Adapei installé à Vernou, a déménagé pour la commune de Chambray-les-Tours. 147 travailleurs y sont accueillis, dont 10 personnes autistes au sein d'une section dédiée. Une nouvelle activité a été créée avec la mise en place d'une cuisine centrale destinée à fabriquer et livrer des repas pour des collectivités et repas individuels pour des personnes âgées notamment. L'atelier de blanchisserie industrielle prend également un nouvel essor avec du matériel neuf et plus performant mettant un accent particulier sur l'ergonomie au service de la qualité de travail pour les travailleurs.

ESAT La Thibaudière – 15 rue Tony Lainé, 37170 Chambray-les-Tours 02 47 52 11 13 - esat.thibaudiere@adapei37.fr

VIE DE LA MDPH

Partenariat avec les établissements et services médico-sociaux

En 2015, deux projets élaborés en partenariat entre la MDPH, les établissements et services médico-sociaux, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental ont été déployés afin d'améliorer l'évaluation et le suivi des orientations pour enfants et adultes handicapés :

- La mise en place d'un modèle de recueil d'évaluation commun, sur la base du GEVA (outil défini sur le plan national) : cet outil permet d'identifier plus facilement les besoins de compensation des personnes handicapées afin d'apporter une réponse adaptée.

- La mise en place d'un extranet visant à gérer une liste d'attente départementale des enfants et adultes en attente de places en établissement et services médico-sociaux. Cet outil a été déployé auprès des établissements et services médico-sociaux pour enfants en 2015 et son déploiement auprès des structures pour adultes est prévu en 2016. Ce partenariat a été formalisé par des conventions et vise à garantir l'équité de traitement dans l'attribution des places en fonction de critères établis au niveau départemental. Il permet également de réaliser des statistiques pour une observation collective des besoins.

AGENDA

Tours en signes

Les 27 et 28 novembre 2015, 100 VOIX (association de création artistique bilingue LSF/français spécialisée dans le jeune public - www.cie100voix.fr) (re) posera ses valises à la salle Ockeghem à Tours pour la 3^e édition de son événement Tours en Signes.

L'événement se veut un moment convivial et familial, où la LSF (Langue des Signes Françaises) et l'art seront mis à l'honneur. Des concerts drôles et tendres raviront petits et grands, sourds et entendants, les lectures signées vous feront voyager de livre en livre, entre mots gestuels et sonores, pour retrouver ce doux moment de l'histoire du soir ! Vous y trouverez aussi des tables associatives, des animations pour enfants et adultes, le tout en bilingue LSF/français.

Ouverture des portes dès 18h30 le vendredi 27 novembre et 10h30 le samedi 28 novembre ! Tarif de 3 à 5 euros.

Informations/réservations - [02 47 54 96 12](tel:0247549612)
cie100voix@hotmail.fr

MODE H

Les 23 et 24 novembre

Après les succès remportés en 2010, 2011 et 2013 sur les thèmes des comédies musicales, du cinéma et de la chanson française, Mode H va proposer au public tourangeau à l'occasion de son dixième anniversaire une nouvelle création originale le lundi 23 novembre et le mardi 24 novembre 2015 à 20h au Centre International de Congrès Vinci à Tours.

11 groupes et plus de 150 jeunes danseurs valides et non valides venus de toute l'Europe vous donnent rendez-vous pour partager avec eux leurs chorégraphies accompagnées par les plus grands standards de la musique internationale. La vente des billets a débuté depuis le premier septembre (Informations en ligne sur la billetterie - www.modeh.fr). Pas de pré-réservation.

Pour toute information :
rendez-vous sur le site www.modeh.fr

Heure du conte en LSF

Pour les enfants de 4 à 6 ans, sourds, malentendants et entendants et leurs parents. Lecture bilingue français - LSF, avec Tours 2 mains, service d'interprètes français - LSF
Entrée libre dans la limite des places disponibles
Spectacle gratuit

Dates à retenir :

- Mercredi 25 novembre à 10h30 à la médiathèque François Mitterrand
- Mercredi 16 décembre à 15h30 à la bibliothèque Centrale

Contact : e.jarry@bm-tours.fr - www.bm-tours.fr

